

Algérie :

Le médicament
à l'heure de l'OMC

Les autorités algériennes préparent l'après pétrole. Leur volonté d'adhérer à l'OMC n'est pas sans conséquence sur le marché pharmaceutique, en plein bouleversement.

POUR PRÉPARER
L'APRÈS
PÉTROLE,
ABDELAZIZ
BOUTEFLIKA
MISE SUR
L'INDUSTRIE
DU MÉDICAMENT.

Premier marché pharmaceutique du Maghreb, avec ses 33 millions d'habitants, l'Algérie est historiquement un gros importateur de médicaments de France, qui demeure son premier fournisseur avec 70 % de parts de marché (470 millions d'euros en 2007). Cette position est aussi la conséquence du choix opéré par les big pharma d'utiliser la France comme « hub » de transit pour leur implantation en Algérie. Cette prédominance des importations – environ un milliard de dollars en 2006, soit un doublement depuis 2000 – dans la consommation médicamenteuse de nos voisins du bassin méditerranéen, a provoqué, ces dernières années, une première série de mesures gouvernementales en vue de favoriser le développement d'une industrie pharmaceutique nationale. Cette dernière s'est appuyée sur les filiales de fabrication de groupes internationaux installés dans le pays, en tête desquels figure Sanofi-Aventis, qui dispose de

25 % de parts de marché en association avec le premier opérateur algérien, le groupe Saïdal. Les unités de production de ce dernier réalisent ainsi quelque 42 % de la production locale de médicaments et un CA estimé à 66 millions d'euros en 2005 pour une gamme de 185 produits. A ces fabricants s'ajoute une cinquantaine d'opérateurs privés, importateurs et fabricants de spécialités pharmaceutiques, dont sept appartiennent au groupe Saïdal. La plupart des opérateurs locaux sont des fabricants de produits sous licence ou de génériques, qui ne représentent à ce jour qu'environ 15 % de la consommation globale de médicaments. Car les habitants du pays ont des habitudes solidement ancrées de consommation de princeps, souvent « en provenance de France », que les médecins algériens prescrivent le plus volontiers.

Désengagement de l'Etat

Fin octobre, lors d'un colloque international de l'Union nationale des opérateurs de la pharmacie (UNOP), le ministre algérien de l'Industrie et de la Promotion des investissements, Abdelhamid Temmar, a invité les acteurs de la branche, publics et privés, à se regrouper, voire à fusionner pour affronter la compétition internationale. Il a aussi précisé qu'« il n'y a plus de protection possible de la part de l'Etat pour la production nationale » devant les engagements internationaux

qui attendent l'Algérie. Au centre des débats, la levée de l'obligation de production locale et la réintroduction de l'autorisation d'importer les produits fabriqués localement (128 produits concernés). Cette (ré)ouverture du marché pharmaceutique national n'est pas sans inquiéter les opérateurs locaux, dont bon nombre regrettent que leur pays s'aligne sur les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) avant même d'avoir ratifié ces dernières. Ce relatif désengagement de l'Etat algérien préfigure la volonté des autorités locales de préparer la phase de l'après pétrole en privilégiant trois filières : l'automobile, l'industrie agro-alimentaire et celle du médicament. Pour cette dernière, deux réunions se sont déjà tenues, à Paris en octobre, avec le Leem, le ministère de l'Industrie et des opérateurs français, puis en novembre à Alger, qui a associé à ces derniers, les membres de l'UNOP. Une nouvelle phase d'échanges sur diverses questions clés (prix, enregistrements des produits, renforcement des partenariats...) se tiendra le 7 février prochain, de nouveau à Paris. Objectif : consolider des relations historiques bien établies. Car les génériqueurs indiens ou jordaniens frappent déjà à une porte que l'OMC aura tôt fait d'ouvrir très largement. ■

Jean-Jacques Cristofari